

ACCESSION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE MOINS DE 18 MASCULINS ET MOINS DE 17 FÉMININS

• DOSSIER

Les dossiers sont envoyés par le secrétariat de la Ligue des Hauts-de-France à tous les clubs.

Les retours doivent se faire format XLS à la COC (5700000.coc@ffhandball.net) et au secrétariat (5700000@ffhandball.net). **Date butoir le 30/04/2023.**

L'étude des dossiers est faite par la COC, l'ETR et le Bureau Directeur. Une fois avalisés les engagements sont transmis à la FFHB.

Les ayants droits départementaux devront parvenir à la Ligue pour le 10 juin 2023.

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES SAISON 2022/2023

catégories 1 seule équipe par club	Féminines		Masculins	
	-15	-18	-15	-18
	Phase 1 2X8 Aller Serpentin 7 dates Phase 2 2X8 Aller/Retour 14 dates Le 8ème de la DIV2 Phase 2 descend automatiquement en DEPT	Phase 1 2X8 Aller Serpentin 7 dates Phase 2 2X8 Aller/Retour 14 dates Le 8ème de la DIV2 Phase 2 descend automatiquement en DEPT	Phase 1 3X8 Aller Serpentin 7 dates Phase 2 Division 1 - 1X8 Division 2 - 2X8 poule A et B Aller/Retour 14 dates Les 8ème Phase 2 DIV 2 poules A et B descendent automatiquement en DEPT	Phase 1 3X8 Aller Serpentin 7 dates Phase 2 Division 1 - 1X8 Division 2 - 2X8 poule A et B Aller/Retour 14 dates Les 8ème Phase 2 DIV 2 poules A et B descendent automatiquement en DEPT
	Si refus de participation en région la place vacante sera attribuée aux participants des tournois de début de saison 2023/2024.		Si refus de participation en région la place vacante sera attribuée aux participants des tournois de début de saison 2023/2024.	
	3 X 17'	2 X 30'	3 X 17'	2 X 30'
	Match gagné 3 pts Match nul 2 pts Match perdu 1 pt. Si égalité de points à la fin du championnat, règlement FFHB			
Officiels de table	Chronométrateur : Licencié du club qui reçoit, amende si manquement Secrétaire : Licencié du club visiteur, conseillé			
Responsable de salle	Licencié majeur du club qui reçoit, devant se situer dans un espace proche de la table de marque. Amende, si manquement.			
Pas de Brûlage des joueurs/ Joueuses	Un licencié -18 ans qui joue dans un championnat adulte national ou -18 national peut toujours rejouer en -18 ans régional car la règle de brûlage ne s'applique pas. Un joueur qui joue en -18 ans national ou -18 régional peut toujours jouer dans les championnats adultes car la règle de brûlage ne s'applique pas. Un joueur -15 ans qui joue en -18 ans national ou -18 régional peut toujours jouer dans le championnat moins de 15 ans régional car la règle de brûlage ne s'applique pas.			

TOURNOIS D'ACCESSIONS POUR CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2023/2024
09-10 SEPTEMBRE 2023

catégories d'âges -15 et -18 saison 2023/2024	Féminines		Masculins	
	-15	-18	-15	-18
09-10 Septembre 2023 1 seule équipe par club dans la catégorie	3 tournois de 3	3 tournois de 3	2 tournois de 4	2 tournois de 4
	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023
	Equipes concernées: 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	Equipes concernées: 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) Descente CF -17 ou 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	Equipes concernées: 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) 2ème du Nord Total 8 équipes	Equipes concernées: 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) Descente CF -18 ou 2ème du Nord Total 8 équipes
	Répartition géographique sur les sites d'accueil		Répartition géographique sur les sites d'accueil	
	2 X 15 si 3 équipes 3 X 17 si 2 équipes	2 X 20' si 3 équipes 2 X 30' si 2 équipes	2 X 15 si 3 ou 4 équipes 3 X 17' si 2 équipes	2 X 20' si 3 ou 4 équipes 2 X 30' si 2 équipes
	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire pour un tournoi à 2 équipes	<p>Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but. Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but. L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs. Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (Livret de l'arbitrage 16:6 e). Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs,</p> <p>Match gagné 3 pts Match perdu 1 pt</p>		
Officiels de table	Chronométrateur : Licencié du club qui reçoit, amende si manquement Secrétaire : Licencié du club visiteur, conseillé			
Responsable de salle	Licencié majeur du club qui reçoit, devant se situer dans un espace proche de la table de marque. Amende, si manquement.			



DIVERS

DÉLÉGUÉ

Les clubs qui le souhaitent peuvent demander la présence d'un Délégué de la COC lors d'une rencontre.

Coût 0,30€ du km et 30€ de frais de séjour.

HOMOLOGATION DES SALLES

Toutes les rencontres régionales doivent se jouer dans des salles homologuées.

En cas de doute, les clubs prendront contact avec M. André LAVAIRE, Président de la Commission Salles et Terrains.

RENCONTRES AMICALES ET TOURNOIS

Tout club organisant un match amical ou un tournoi **doit en faire** la déclaration sur Gest'Hand (voir procédure à suivre sur le site de la Ligue), faute de quoi la Mutuelle ne prendra pas en charge les frais d'une éventuelle blessure.

FEUILLE DE MATCH

Pour toutes les compétitions régionales, la **Feuille De Match Electronique (FDME)** est obligatoire. Elle doit être exportée via Gest'hand au plus tard **avant 20h le dimanche soir**.



En cas de problème de remontée de FDME, tout club veillera à envoyer une demande au support fdme@ffhandball.net **avec copie à la COC** 5700000.coc@ffhandball.net

Sans justification de cet incident par mail, l'article 98.7 des règlements généraux pourra être appliqué (non-respect des délais de transmission).

La Gestion De Match Electronique est conseillée.

Attention, merci de bien mettre à jour les bases de données la veille au soir ou le matin des compétitions, notamment en début de saison, et en cas de modification de rencontre.